



JEUNESSE



SPORT



BUDGET

■ RETOUR EN IMAGES SUR LE 14 JUILLET



Cérémonies du 14 juillet en présence d'une importante délégation de sapeurs pompiers, de Madame Véronique Guillotin (sénatrice de Meurthe-et-Moselle), de Monsieur Xavier Paluszkiwicz (député de la troisième circonscription de Meurthe-et-Moselle) et d'autres personnalités du monde associatif et des anciens combattants.





Cette première partie d'année a été l'occasion pour l'équipe municipale, d'être à l'écoute des citoyens et d'y répondre au travers d'un budget 2019 ambitieux et pragmatique.

Cette année a été l'occasion de lancer les projets structurants en direction des Réhonnaises et Réhonnais. Voici une liste retraçant les plus importants :

- Le déploiement de la fibre par la Région Grand Est toujours prévu lors du second semestre 2019
- Le lancement du marché de la future école du 21^e siècle
- La mise en route du marché de performance énergétique intégrant un système LED à éclairage public moins énergivore et plus économique
- La finalisation des travaux majeurs du centre-ville avec à la fois une réponse aux risques d'inondation et une requalification complète de celui-ci. L'inauguration a eu lieu mi-juillet
- Le lancement des travaux de la ZAC de la Harange
- Le lancement de la construction de 21 logements par Logiest (route de Longwy)
- Des travaux de voirie tenant compte d'un diagnostic définissant les priorités
- La réhabilitation des logements communaux
- Un diagnostic est en cours de réalisation concernant le futur centre-ville de Réhon en termes de services, d'aménagements urbains...
- L'aménagement d'un Centre Technique Municipal (CTM) à proximité du bâtiment de la CAL
- La sécurisation de l'école maternelle cet été avec la pose de caméras, interphone, contrôle d'accès, PPMS et un nouveau système d'alarme.
- La création d'un square sur l'espace dit "des Mélèzes" à Heumont
- Un travail important sur la propreté et le fleurissement de notre commune

Vous pourrez constater au travers de ces projets, le travail conséquent de notre majorité municipale. Malgré un contexte national mouvementé ces derniers mois, nous poursuivons notre travail au quotidien afin de faire de Réhon une ville dynamique et ambitieuse où il fait bon vivre.

Notre commune ne cesse d'évoluer, de se transformer afin de s'adapter aux besoins de notre population et aux changements de notre agglomération de Longwy. Nous continuerons à inviter les habitants lors de réunions participatives, axe fondamental de notre politique, afin de faire en sorte de co-construire nos projets communs.

L'été a été l'occasion pour chacun de souffler un peu. Pour ma part, j'ai été vigilant avec mon équipe afin que notre travail se poursuive pour voir se concrétiser les projets tant attendus depuis de nombreuses années.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée,

Jean-Pierre Weber
Maire de Réhon

CENTRES AÉRÉS DE FÉVRIER ET AVRIL



Activité jardinage centre de loisirs février 2019



Activité maquillage pour le carnaval de février



Quel plaisir de se retrouver au cours d'un après-midi déguisé et sur la piste de danse pour s'éclater ensemble et goûter aux bonnes crêpes confectionnées par les enfants.



Activités sports COSEC trampoline-tir à l'arc-judo-sports collectifs

Initiation à la pratique du karaté avec Latifa. Les enfants étaient ravis de se retrouver sur le tatami et de pouvoir se défouler avec respect et concentration sur cet art martial très ludique. Les gants et casques étaient de sortie pour des combats, ils s'en sont donné à cœur joie à déployer coup de pied et coup de poings (avec contrôle bien sûr !).



Sortie à l'accrobranche de Longwy. Le parcours aventure dans les arbres est une activité propice à la découverte de l'environnement et surtout, pour tous les enfants du centre, à la perception de nouvelles sensations, maîtriser sa peur, la peur du vide. Une journée riche en émotions sur les hauteurs du parcours.



Spectacle musical - avril

Les enfants ont pu participer avec la complicité de Fabienne Negri, venue pour l'occasion de Bouxières aux Dames.

Durant cette journée, les enfants se sont vu proposer des ateliers d'initiation musicale. Pas besoin de savoir chanter, de jouer d'un instrument ou d'avoir des compétences en solfège... Par quelques activités accessibles et très simples elle a fait découvrir la musique. Les enfants se sont mis en scène avec les différents instruments. Pour certains enfants c'était une première et ils ont pu se mettre en scène devant les copains et les copines.



Sortie médiathèque février



Sortie ludothèque février

CENTRE AÉRÉ

Visite du château de Preisch



Vieux métiers Azannes



Activités sport au Cossec



Parcours pieds nus
Forêt Vasion



Rencontre intercentre

Le centre de Loisirs de Réhon a ouvert ses portes pour l'été. Durant cette première session de juillet qui a débuté le 8, la structure a accueilli un peu plus de 80 enfants tous motivés à en découdre avec le programme sportif, nature et découverte de châteaux, des vieux métiers. Il faut dire que le planning d'activités était bien rempli. Les activités multiples et ludiques ont été orchestrées par sa directrice Najiya et son adjoint Denis ainsi que toute l'équipe d'animateurs motivés et investis. Nicole, Séverine, Cynthia, Camille, Nawel, Cindy, Ayman, Sylvie, Elodie, Jessica s'en sont donné à cœur joie avec les enfants.

Petit mot d'Elodie animatrice stagiaire sur la semaine sport « la première semaine j'ai pu mettre en place différentes activités, trottinettes avec parcours de slaloms, jeux d'adresse avec ballons et cerceaux. Les enfants ont pu se défouler, ils ont adoré les activités manuelles axées sur le même thème. L'échange intercentre avec Cosnes et Romain leur a permis de se confronter sportivement et de partager cette journée festive au Stade Municipal. La médaille et le diplôme du meilleur sportif décernés à la fin de cette journée ont clôturé une semaine bien remplie.

Nicole très impliquée auprès des enfants a adoré les sorties aux vieux métiers d'Azannes et au château de Preisch. Les enfants ont été très à l'écoute des intervenants et se sont prêtés aux jeux en bois de l'époque mais également au lavage à la fontaine comme nos arrières grands-mères.

Ayman et Denis, l'équipe masculine du centre, n'a pas chômé avec les plus grands. Sports, bataille d'eau, laser game, accrobranche, chasse aux trésors... malgré la canicule, les enfants ont pris du plaisir en découvrant le programme sport pleine nature et collectif.

80 enfants se sont retrouvés ensemble, pour certains surtout chez les petits, il s'agit d'un dépaysement qui les change de leur univers familial et leur apprend à vivre ensemble.



LA NOUVELLE ÉCOLE SUR LES RAILS

En mai dernier, le Centre d'Amélioration du Logement (CAL), dépendant du Conseil Départemental, a donné une présentation du projet de regroupement des écoles.

Après avoir rappelé la genèse du projet avec l'étude de faisabilité le CAL a présenté sa mission de Maîtrise d'Œuvre.

Le projet consiste au regroupement des 5 classes de maternelle et des 10 classes élémentaires sur le site de l'école d'Heumont. A cette occasion, l'établissement sera réhabilité aux normes modernes et respectueuses de l'environnement.

Le coût des travaux est estimé à 4.2 millions d'euros pour une ouverture prévue à la rentrée 2021.



KRAV MAGA



En association avec l'association Krav Maga Women Protect (KMWP), le Président Jean-Marc ACHOURI, a encadré une vingtaine de jeunes femmes dans les locaux du COSEC de Réhon lors d'un stage gratuit d'initiation de self défense avec l'apprentissage de techniques simples, rapides et efficaces.



STARLIGHT DARTS



Plus qu'une passion, le jeu de fléchettes est un sport convivial et passionnant pour lequel il faut allier précision, habileté et force mentale. C'est un jeu accessible à tout public de 7 à 77 ans ainsi qu'aux personnes ayant un handicap. A l'origine un simple jeu de bar, il est devenu maintenant un jeu mondial avec de nombreux championnats (Régional, de France, d'Europe et Mondial). Et lorsque la

victoire est au bout des doigts, cette passion fait voyager en France, Espagne, Portugal, USA, Japon... Le club de Réhon est composé d'une dizaine de licenciés parmi lesquels nous avons l'honneur d'avoir : une championne de France, un demi finaliste, trois quart finalistes en catégorie "individuel". Sans oublier une demi finaliste en équipe.



ARPA

Sortie Verdun du 20 juin 2019

47 personnes étaient présentes pour la visite de l'usine Braquier fabriquant les dragées. Ensuite, un déjeuner sur un bateau et une visite de la citadelle de Verdun ont clôturé cette journée bien remplie.



BERGERONNETTES



Félicitations aux bergeronnettes, l'équipe de gymnastique de Réhon composée de Kaytline, Léa, Lina, Nathalia et Romane, a remporté la première place du concours interdépartemental 2019 de leur catégorie à Baccarat. L'équipe jeunesse se classe quant à elle deuxième de sa catégorie. Une belle fin de compétition pour le club de Réhon, bravo à ces jeunes talents !

BASKET



Le 16 mars dernier, le basket club Longwy-Rehon a renoué avec la tradition en organisant un repas dansant à la salle de la Jeunesse. Une vingtaine de bénévoles se sont relayés pour préparer les plats de lasagnes et accueillir les 200 convives. Puis Mario a pris le relais pour mettre le feu au plancher, mais de danse pour cette soirée-là ! Petits et grands en ont profité jusqu'au bout de la nuit. Une belle soirée à reconduire sans aucun doute !



COMITÉ DES FÊTES D'HEUMONT

Chasse aux oeufs, place de l'église



Loto et belote, salle de la jeunesse

PROGRAMME À VENIR

5 octobre 2019
Loto et belote
salle Abbé Petit Heumont

2 novembre 2019
Pour octobre rose :
Soirée Halloween
salle de la jeunesse Réhon

23 novembre 2019
Loto et belote
salle Abbé Petit Heumont

7 décembre 2019
Defilé Saint Nicolas
+ distribution de friandises
dans les rues
et salle Abbé Petit Heumont

21 décembre 2019
Loto de Noël
salle de la jeunesse Réhon
Loto des enfants l'après midi
Loto pour les parents le soir



bric à broc



COMITÉ RÉHON CENTRE

PROGRAMME À VENIR

28 septembre 2019
Loto et belote

26 octobre 2019
Voix de demain

27 octobre 2019
Loto

4 décembre 2019
Defilé Saint Nicolas

7 décembre 2019
Belote et Loto

15 décembre 2019
Marché de Noël
Voyage à VALKENBURG
dans les grottes
en Hollande

Départ de la place
de la mairie à 6h00
Retour à 21h00.

Le prix comprend le petit
déjeuner à Bastogne et
l'entrée des Grottes pour
un prix de 38 €, avec carte
de membre 35 €,
Réservation avant le
10 décembre 2019.
Les chèques seront
encaissés après le voyage.

Réservation chez
M. Patrick Beudin
Tél. 07 71 27 15 03
3 rue du ruisseau
54430 Réhon

KARATÉ

Intervention pour le groupe compétiteurs kata et combat de l'entraîneur national du Luxembourg Mickaël LECAPLAIN



Lola FORGET-ACETI et Filipe BRANCO PINTO nos deux nouvelles ceintures noires au karaté club Réhon



5 athlètes sont déjà qualifiés aux Francs : Sarah et Clara en benjamine kata, Gabriel en benjamin combat, Zyed en pupille et Nawel en Benjamine combat .



TIMÉLEON

L'association TIMELEON s'est fixé comme objectif de proposer des activités autour du bien-être de l'enfant, de la connaissance de son développement et de la découverte de la pédagogie du sens. Ces activités (conférence, ateliers, cafés pédagogiques...) s'adressent aux parents, aux enfants et aux professionnels. C'est pourquoi nous proposons chaque mois des ateliers de découverte de la pédagogie du sens à destination des enfants de 3 à 6 ans, des cafés pédagogiques à destination des professionnels ou parents désireux d'échanger sur des thématiques choisies, des ateliers parents-enfants dans différents domaines. Nous avons mis en place un atelier couture enfants, un atelier d'éveil musical, un atelier sophrologie parents-enfants, un atelier coiffure parents-enfants, un atelier fabrication de produits naturels parents-enfants, un atelier nutrition parents-enfants. D'autres ateliers sont prévus pour la rentrée de septembre : atelier découverte de la langue des signes, atelier communication non violente (Faber et Mazlish), atelier portage bébés. Nous poursuivrons également les ateliers de découverte de la pédagogie du sens, de couture, de nutrition, les cafés pédagogiques.

8 MAI 1945



19 MARS CÉRÉMONIE DU SOUVENIR



RÉHON A SES MORTS

Comme chaque année ont eu lieu les cérémonies du souvenir des conflits qui ont marqué notre pays. Ainsi les élus, les représentants des anciens combattants, et les présidents d'associations se sont retrouvés pour commémorer ces événements.

FÊTE DES VOISINS



CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOËL



LES LAURÉATS

Pour la quinzième année consécutive, la commission fêtes et cérémonies de Réhon a organisé son concours des illuminations de fin d'année. Les candidats n'ont pas manqué d'imagination pour mettre en valeur leur maison, leur façade et leur jardin. Une partie des décorations étaient visibles le jour. Elles étaient essentiellement constituées de personnages, de crèches ou de mises en scène avec le père Noël ou des bonhommes de neige. La plus grande majorité des décorations étaient visibles la nuit, grâce à de splendides illuminations électriques multicolores. Le jury s'est déplacé pour apprécier et juger l'originalité et la diversité des compositions. Les principaux gagnants sont Christian Antoine, Olivier Nehl, Claudine Kempa, Frédéric Beaudeau, Jean-Louis Gobert, Vincent Wetz, Jean-Pierre Stivet et Vincent Wernet. Les responsables de la commission félicitent et invitent les Réhonnais à être encore plus nombreux à participer cette année.

■ INAUGURATION DU CENTRE-VILLE

18 juillet 2019



De nombreuses personnes sont venues inaugurer le nouveau centre-ville. Parmi elles étaient présentes : Monsieur Frédéric CARRE, Sous-préfet de Briey, Madame Véronique GUILLOTIN, Sénatrice de Meurthe-et-Moselle, Monsieur Edouard JACQUE, Conseiller Régional Région Grand Est et Vice-Président de l'EPAMA, Monsieur Christian ARIES, Vice-Président du Conseil Départemental de Meurthe & Moselle et Président de la CAL, Madame Morgane PITEL, Présidente du SIAC, Mesdames et Messieurs les Maires, adjoints et conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations...



Philippe PIACENTINI, Président de l'AMICALE a expliqué ce que représente la stèle de la sidérurgie



Coupe du ruban tricolore par les personnalités



Plaques inaugurales du centre ville et du ruisseau des Neuf Fontaines dévoilées sur la façade de la mairie par les personnalités



TRÈS HAUT DÉBIT À RÉHON

COMMUNE PRIORITAIRE

LES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE S'ÉTENDRONT DE 2019 À 2020

QU'EST-CE QUE LOSANGE ?

LE PROJET LOSANGE C'EST :

- **7 DÉPARTEMENTS**
- **3 404 COMMUNES**
- **PRÈS D' 1 MILLION DE PRISES**
- **289 NŒUDS DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)**
- **2 093 SOUS RÉPARTITEURS OPTIQUE (SRO)**
- **600 ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES SUR LE TERRITOIRE**
- **PLUS DE 2 000 PERSONNES EMBAUCHÉES.**

UN PROJET DE RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE (RIP)

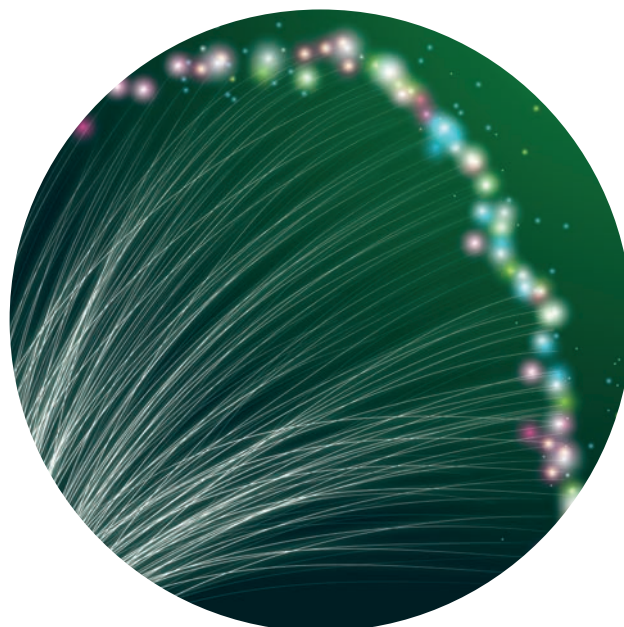
Ce projet de Réseau d'Initiative Publique (RIP), baptisé Losange, officiellement lancé le 4 août 2017, est mené à l'initiative de la Région Grand Est, maître d'ouvrage, en partenariat avec les 7 départements concernés : les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. La société Losange a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 35 ans.



Entretien entre M. le Maire et Julien MASSON, Responsable des Relations avec les Collectivités Locales. M. Julien MASSON est venu à la demande du Maire pour expliquer dans les détails le déploiement de la fibre sur la Commune de Réhon et il lui a remis un dossier comprenant les informations suivantes :

QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES AVEC L'INTERNET QUE L'ON CONNAIT AUJOURD'HUI ?

Les performances de la fibre optique sont seulement limitées par les contraintes techniques des équipements qui l'acheminent. Elle permet de fournir un accès internet "Très Haut Débit" pouvant atteindre plusieurs Gigabits/seconde (voire Térabits). Ce débit peut ainsi être plusieurs milliers de fois supérieur à celui fourni par les réseaux téléphoniques à base de cuivre. Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a aucune déperdition de débit même sur de longues distances ou si plusieurs appareils sont connectés à la même source internet.



FIBRE OPTIQUE, TRÈS HAUT DÉBIT, DE QUOI S'AGIT-IL CONCRÈTEMENT ?

C'est un fil de verre plus fin qu'un cheveu qui conduit la lumière. Il est capable de transporter de grandes quantités de données numériques très rapidement et sur de longues distances.



QUELS SONT LES PRINCIPAUX AVANTAGES OFFERTS PAR LA FIBRE ?

La fibre est particulièrement appréciée tant pour des raisons « techniques » que d'« usages ».

Côté technique, la fibre permet des débits bien plus élevés que la technologie ADSL et peut transporter des données sur de très longues distances quasiment sans subir d'atténuation du signal conduit. A contrario du cuivre, la fibre est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui est un gage de qualité, et permet des débits symétriques, ce que l'ADSL n'autorise pas.

QUELS SONT LES USAGES DE LA FIBRE OPTIQUE ?

La fibre optique permet d'accéder à de nouveaux services :

- connexions simultanées de plusieurs équipements (ordinateurs, tablettes, smartphones, tv connectée)
- le téléviseur ultra haute définition (UHD) ou 4K.
- la e-médecine et e-santé
- la e-éducation et e-formation
- le télétravail ou la vidéo-conférence,
- la domotique
- les réseaux intelligents.



LE CHOIX ET LES OPÉRATEURS DU RÉSEAU LOSANGE

Le réseau Losange est un réseau entièrement ouvert. Cela signifie que tous les opérateurs qui le souhaitent, indépendants ou nationaux, peuvent l'utiliser. Le réseau fibre optique dans la Région Grand Est accueillera chaque opérateur souhaitant commercialiser ses offres sur le territoire.



COMMENT SE DÉROULE LE DÉPLOIEMENT ?

Le déploiement s'effectuera entre 6 et 14 mois, selon le nombre d'habitants et la taille de la commune. Ce déploiement comprend une phase d'études (relevé de boîtes aux lettres, aiguillage, ...) puis les travaux, proprement dits, débiteront. Suivront la réception de chantier et le temps réglementaire de 3 mois imposé par l'organe de régulation des Télécoms. Dès lors que l'ouverture commerciale sera effective, les habitants et les entreprises pourront souscrire un abonnement auprès des opérateurs présents sur le réseau Losange. Cet abonnement donnera lieu à un rendez-vous pour effectuer le raccordement final, c'est-à-dire du domaine public jusque dans votre habitation. Le raccordement est gratuit pour toute la durée de la concession.



IL ÉTAIT TEMPS !

Comme l'était l'eau, l'électricité ou le téléphone hier, la fibre optique est aujourd'hui indispensable à chacun. Les études montrent que chaque foyer français compte en moyenne 7 écrans (télévision, smartphone, tablette, ordinateur), qui tous consomment du débit Internet. Les jeunes, les parents, les seniors, les chefs d'entreprises, ont tous besoin d'accéder à Internet facilement, que ce soit pour la scolarité, le travail, la santé, les formalités administratives, les loisirs, etc.



TRÈS HAUT DÉBIT À RÉHON

INFO +

Vous souhaitez recevoir plus d'information et vous inscrire à notre newsletter, rendez-vous sur notre site internet :

www.losange-fibre.fr



■ RÉPARER, PRÉVENIR LES RISQUES, VALORISER VOTRE CADRE DE VIE

LA DATE DU 23 JANVIER 2009 RESTERA DANS LES MÉMOIRES DES HABITANTS DE RÉHON.

APRÈS UN ÉPISODE PLUVIEUX INTENSE, LE RUISSEAU DES NEUF FONTAINES DÉBORDE ET VIENT INONDER LES RUES, MAISONS, COMMERCE ET AUTRES BÂTIMENTS DU CENTRE-VILLE.



DE NOMBREUX DÉGÂTS

Cumulés aux sols gelés et aux embâcles (bois, branches, déchets) venus obstruer la grille de protection de l'ouvrage souterrain, les eaux du ruisseau s'étendent devant la Mairie et sur les rues adjacentes. Plus de 80 habitations ont été inondées avec environ 1 m⁴⁰ d'eau dans les rues de notre commune. Cela a été une page tragique et traumatisante de l'histoire de la ville et pour notre population. Cette catastrophe avait d'ailleurs été reconnue catastrophe naturelle. Presque 1,5 M€ de dégâts pour les Réhonnais et notre municipalité et ce, sans compter les dégâts et pertes d'exploitation chez les commerçants.

PRÉVENIR LES RISQUES

Face à ce constat et au regard des dégâts occasionnés, le SIAC, dont la ville de Réhon est membre, avait été saisi pour la réalisation d'une étude préalable ayant pour objectifs le diagnostic du bassin versant du ruisseau et la définition d'un programme d'aménagements pour réduire le risque d'inondation dans le centre-ville. Dans le cadre de ces études, le maître d'œuvre,

accompagné d'un comité de pilotage (élus du SIAC et de la Ville de Réhon, services de l'Etat, partenaires techniques et financiers), a examiné les différents aménagements possibles, étudiant pour chacun les avantages et les inconvénients, tant d'un point de vue technique que financier. Les riverains concernés ont également été sollicités à plusieurs reprises, notamment lors de la réalisation de relevés permettant de localiser les clôtures, la végétation, les réseaux, et de sondages des sols, essentiels au dimensionnement des aménagements.

DES TRAVAUX SUR LES BERGES

Pour sa part, le SIAC a procédé à des travaux sur la végétation des berges du ruisseau, le reméandrage permettant de ralentir le débit et les pièges et embâcles permettant de récupérer les divers objets entraînés par le ruisseau.

C'est grâce au concours précieux du SIAC et l'aide du FEDER ainsi qu'un partenariat fort du PAPI MEUSE (fonds Barnier), que la commune a engagé il y a quelques années, au travers d'un diagnostic et du choix d'un maître d'œuvre, les travaux concernant le ruisseau des Neuf-Fontaines.

TRAVAUX DE RESTAURATION...

Il y a près de 3 ans, les entreprises SETHY et WEILER étaient retenues et les travaux pour effectuer les travaux de restauration et de renaturation destinés à éviter qu'un événement similaire à 2009 se reproduise.

Ces travaux de lutte contre les engorgements et de facilitation des écoulements ainsi que de renaturation, de restauration des berges mais également la reprise de l'ouvrage souterrain que nous découvrons aujourd'hui, sont enfin finalisés. Mais pour aller au bout de la démarche, la commune de Réhon a fait le choix de requalifier notre cœur de ville pour près de 650 000 €HT supplémentaires.

La commune a bénéficié de l'aide et du soutien du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de la seconde phase, celle de la requalification.

AUJOURD'HUI...

Ces aménagements sont une grande étape pour la protection des biens et des personnes sur notre territoire considéré à risques pour les inondations. Pour rappel, la commune a aussi mis en place un travail nécessaire de prévention du risque.

Avec le concours du SIAC et de l'administration, la commune a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde ainsi qu'un DICRIM sur l'information de la population et la gestion de crise.

D'ailleurs un exercice avait été organisé en octobre 2018 avec le concours du SIAC, de la CAL et de l'EPAMA. Ce moment expérimental, a été nécessaire afin de nous préparer à une éventuelle crue centennale.

METTRE EN LUMIÈRE NOTRE PATRIMOINE LOCAL

Ainsi, entre les travaux liés au ruisseau des Neuf Fontaines et la requalification du centre-ville c'est près de 2 100 000€ qui ont été investis, par la commune de Réhon, tant pour les risques d'inondation et l'image de notre commune, que le quotidien des citoyens. Comment une fois ces travaux finalisés ne pas profiter de l'occasion afin de mettre en lumière notre patrimoine local ?

C'est en ce sens qu'une stèle a été rénovée ; elle se trouve devant la mairie. L'histoire de notre commune passe par la remise en état du patrimoine restant de notre usine de La Providence. Cette stèle place au cœur de cet aménagement ce passé sidérurgique commun.

Les travaux de réaménagement des abords de la place de la mairie entrepris cette année, mettent désormais en valeur la stèle, exprimant ainsi la volonté de notre municipalité, d'honorer plus d'un siècle de travail du fer dans l'histoire de la commune. L'association AMICALE a apporté sa précieuse contribution à la réalisation de la stèle.



LA RECONQUÊTE DU CENTRE VILLE

Ce projet aura été l'occasion de lancer une démarche de reconquête du centre-ville afin de réfléchir à notre centre-bourg en terme de mobilité, commerce, loisirs, patrimoine et ce, en vue de construire un centre-ville à l'image d'une ville ambitieuse et dynamique.



MERCI À TOUS

Presque 3 ans de travaux entre les deux projets, un soutien important de l'Etat et de l'Europe, des habitants et des commerçants patients, des désagréments au quotidien en termes de nuisances pour les salariés de la commune; certains ont même connu les chantiers en mairie et sur le ruisseau pendant plus de 3 ans. Il s'agissait d'un dossier technique et financier extrêmement compliqué et c'est une vraie satisfaction de fêter cette fin de chantier.

LA STÈLE RÉNOVÉE DE "LA PROVIDENCE"

*« La mémoire est un don précieux.
Quand on le possède, le passé n'existe pas ».*
Agatha Christie / Cartes sur table



L'usine de « La Providence » à Réhon appartenait à la Société Anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de La Providence, créée en 1838, dont le siège social est à Marchienne-au-Pont (Belgique). En 1846, des travaux de prospection font apparaître que les collines du Pulventeux et de Lexy, reposent sur des couches de minéral.

En février 1865, M.Helson, sidérurgiste expérimenté, ancien directeur de l'usine d'Haumont, arrive à Réhon pour construire la nouvelle usine de la Providence. Tous les terrains du fond de la vallée sont déjà acquis par la Société, excepté une parcelle de 28 ares appartenant à M. Toussaint Labbé. Longue de 165 m, cette parcelle est située en travers de la zone à construire. Le propriétaire refuse longtemps de la vendre (l'acquisition ne se fera qu'en 1875)

En avril 1865 la décision est prise de déplacer l'ensemble : haut-fourneau, cowpers et chaudières vers le moulin de Chénrières, plus en aval.

■ REPENSER LE CENTRE-VILLE

La municipalité lance une étude de revalorisation du centre-ville. Dans ce cadre, et pour que les propositions d'aménagement permettent de créer un cœur de ville qui nous ressemble, les riverains ont été conviés à participer à l'élaboration de ce projet d'avenir.

Ainsi, des ateliers de concertation ont été programmés :

Le premier a eu lieu le 19 juin à la Mairie dans le but de faire un diagnostic de l'actuel centre-ville. Les habitants ont pu exprimer leur besoins et leurs idées pour le futur. Un autre a eu lieu le 2 Juillet pour les premières propositions et un prochain atelier est prévu pour le 17 septembre pour le projet final.



Les travaux de réhabilitation du dalot du ruisseau des Neuf Fontaines nous ont laissé un aménagement de centre-ville totalement détruit, qu'il était nécessaire de reprendre.

La nouvelle voirie a pour objectif de redonner à cette rue un aspect accueillant, sécurisé, propre, accessible aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.

Ce nouvel aménagement intègre des espaces verts et des places de parking en pavés drainants permettant l'infiltration des eaux de ruissellement.

Des trottoirs en pavés béton, des bordures massives permettent d'offrir un aménagement qualitatif et contemporain

Les potelets métalliques placés en bordure permettront de limiter le stationnement en dehors des emplacements matérialisés.

Des nouveaux espaces de fleurissement et des bacs égayeront encore davantage ce nouvel espace de vie.





Enlèvement d'embâcles sur la Chiers



Fleurissement et embellissement de la ville

Mise en place, entretien et arrosage des plantes annuelles par les services techniques de la ville. Des pots supplémentaires ont été mis en place au niveau de l'église et de la cité marchande à Heumont.

Réfection et amélioration du marquage vertical et horizontal sur l'ensemble de la commune :

Réfection du tracé des lignes de stop et passages piétons, création de places réservées aux personnes handicapées, remplacement de panneaux.



Réfection et amélioration de la signalisation

Premiers coups de pioche à la ZAC de la Harange



Jeu 13 Juin a eu lieu la première réunion de chantier. Maîtrise d'œuvre, entreprise de travaux publics, géomètre, service assainissement de la CAL et élus étaient présents pour ce démarrage. Les travaux de terrassement ont débuté le lundi 17 juin. La première étape sera la remise à plat de la totalité des surfaces, puis le bornage des axes principaux.



Régie de quartier

Afin de soutenir les agents des services techniques, deux agents de la régie de quartier de Mont Saint Martin ont été missionnés la semaine du 24 au 28 juin pour réaliser des opérations d'entretien dans les rues d'Heumont : taille des rejets en pieds d'arbres, désherbage des trottoirs et caniveaux, tonte des usoirs stabilisés non entretenus par les riverains. **Il est à rappeler que d'après l'arrêté général permanent, tout comme le déneigement des trottoirs en période hivernale, "le propriétaire, son représentant ou son locataire, est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute la longueur au-devant de l'immeuble bâti et non bâti. Outre le balayage, les propriétaires, leurs représentants ou leurs locataires devront :**

- Opérer régulièrement le lavage des caniveaux et trottoirs sur toute la longueur de leurs immeubles bâtis et non bâtis
- Arracher l'herbe qui croit sur les trottoirs au droit de leur propriété (hors trottoirs végétalisés)"

La propreté de notre ville est l'affaire de chacun !

■ ATELIERS DIAGNOSTIC ET AMÉNAGEMENT ORGANISÉS LES 28 MAI ET 19 JUIN

Malgré une faible participation (bien que les moyens déployés pour la communication (flyers, affiches) aient été conséquents...), les apports de ces ateliers sont notables. Ils ont permis de mettre le doigt sur plusieurs problèmes et points à améliorer dans la ville. Des idées ont été proposées :



THÉMATIQUE MOBILITÉ 🚗

- Manque de stationnement pour les deux roues notamment à proximité de la mairie
- Nécessité de promouvoir le stationnement multimodal sur le centre (parking vélos-motos)
- Certains véhicules restent plusieurs jours sans bouger de la place (voiture ventouse)
- Prise en compte de l'usage du parking pour les événements à la salle des fêtes, ou mariages, et pour les clients du restaurant du Breuil → nécessité d'un grand nombre de places
- Possibilité d'aménager le dessous du pont pour y accueillir des places de stationnement
- Un passage pour piéton est perçu comme dangereux par les piétons
- Pour faciliter la desserte et surtout la sortie du centre de Réhon, la rue du Breuil pourrait être à double sens (proposition non unanime).

THÉMATIQUE ANIMATION 🎭

- Nécessité de faire vivre le centre, de créer de l'animation. La communication jouera un rôle majeur si l'on veut développer de nouveaux événements ou animations.
- Démolition et déplacement ou rénovation de la salle des fêtes nécessaire à moyen terme. Elle est très utilisée, mais un peu délabrée, et jugée bruyante par les riverains proches.

THÉMATIQUE COMMERCES ET SERVICES

- Manque de commerces au centre et notamment d'une boulangerie.
- La création d'un marché serait intéressante, bien qu'il y en ait déjà eu

un par le passé, qui a semble-t-il échoué à cause d'une météo capricieuse, d'après un riverain. Mais ne pas le faire le mardi, jeudi ou samedi (déjà des marchés aux alentours).

- Les médecins, kinés se trouvent à Heumont et non au centre.
- Un projet de maison de santé et/ou de service est envisagé dans un bâtiment communal à proximité de la mairie.
- Les services techniques vont être déplacés, et le devenir du bâtiment est à questionner. (démolition ? rapatriement du comité des fêtes dans ces locaux ...?)

THÉMATIQUE LOISIRS 🏆

- L'espace de jeux pour les enfants n'est pas toujours très propre et n'est pas sécurisé (présence de morceaux de verre, crottes de chiens ...). Les jeux sont insuffisants pour certains riverains.
- Le revêtement du terrain de pétanque est à rénover, quoique les avis soient partagés sur sa fréquentation.
- L'intercommunalité développe des chemins de randonnée, des panneaux supplémentaires vers et depuis Réhon peuvent être envisagés.
- L'accès au citystade est peu valorisé. L'entretien est à maintenir à proximité (débroussaillage) et une signalétique pourrait être développée pour l'indiquer.
- Rénovation et ouverture du square à l'arrière ou à la place de la salle des fêtes actuelle envisagées.

THÉMATIQUE HISTORIQUE - PATRIMONIALE

- Embellissement et mise en valeur du laminoir souhaités. Déplacement envisagé par certains.
- Le déplacement et l'embellissement de la stèle devant la mairie sont bien perçus par les riverains. Certains ne l'avaient

pas remarquée, mais la découvrent avec intérêt.

- La conservation du mur le long de la rue de Cutry est questionnée.
- Présence d'un lavoir intéressant à l'arrière de la salle des fêtes.

NUISANCES 👁

- Dégradation la nuit par « les jeunes » secteur de la place et du parc => mise en place de vidéosurveillance ?
- Problème de verre brisé au sol, déjections animales...

AMÉNAGEMENT RUE DE LONGWY 🌿

- Aménagement perçu comme globalement réussi, tous les riverains s'accordent sur ce point. Les travaux étaient 'pesants' mais les résultats 'probants'.
- Manque de stationnement notable.
- Dos d'âne vus comme trop hauts et raides.
- Le cheminement piéton créé derrière la Mairie laisse passer les deux-roues, c'est regrettable.

BILAN GÉNÉRAL 📊

Ont été actées les propositions suivantes à l'issue de cet atelier :

- Espace isolé - square rue du Breuil prolongée : un espace biodiversité est à aménager
- Aménagement des abords de l'église sous forme de gradins, avec déplacement du monument
- Utilisation de l'espace sous le pont pour organiser du stationnement et placer des activités ludiques et d'agrément (en exploitant aussi le local technique laissé vacant)
- Raccordement des aménagements piétonniers aux cheminements existants vers le citystade

BUDGET 2019

QU'EST-CE QU'UN BUDGET PRIMITIF ?



Un budget primitif est un document standardisé dans lequel sont prévues et autorisées par le Conseil Municipal, les recettes et dépenses de la commune pour une année civile ; le budget est donc un outil d'autorisation et de prévision indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille.

Le budget primitif est voté avant le 15 avril de l'année d'exécution du budget. Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Mais en cours d'année, des "décisions modificatives" sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. Il peut arriver que toutes

les dépenses inscrites au budget, tout comme les recettes, ne soient pas réalisées (décalage dans le temps, autres priorités, modification ou abandon de certains projets). C'est pourquoi l'exécution effective du budget est consignée dans un autre document, le "compte administratif", qui ne reprend que les réalisations effectives.

LE BUDGET COMPREND DEUX SECTIONS

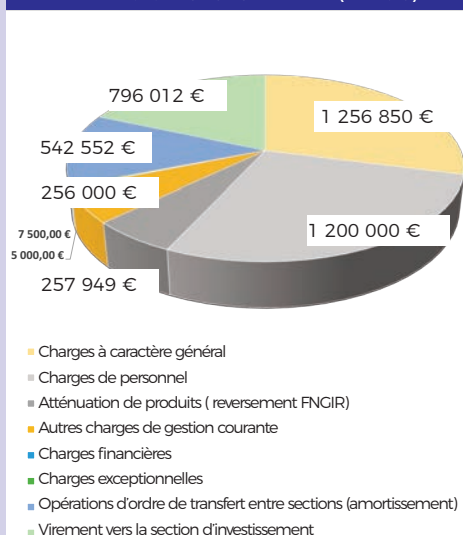
FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

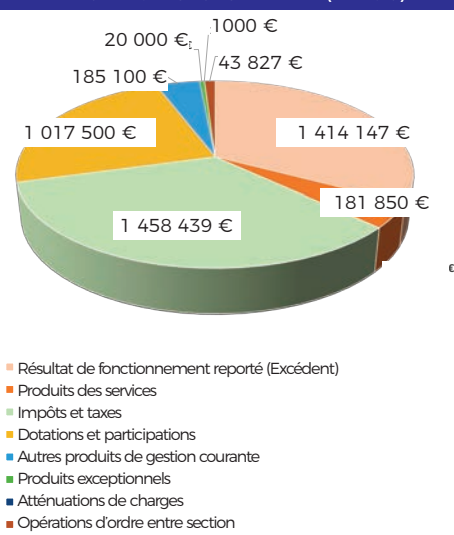
Dépenses : personnel, alimentation, assurances, consommation d'eau, produits d'entretien, intérêts des emprunts, entretien du patrimoine, indemnités de fonction...

Recettes : impôts locaux, location de bâtiments, produits des services (restauration scolaire...), dotation globale de fonctionnement de l'État...

DÉPENSES - FONCTIONNEMENT (BP 2019)



RECETTES - FONCTIONNEMENT (BP 2019)



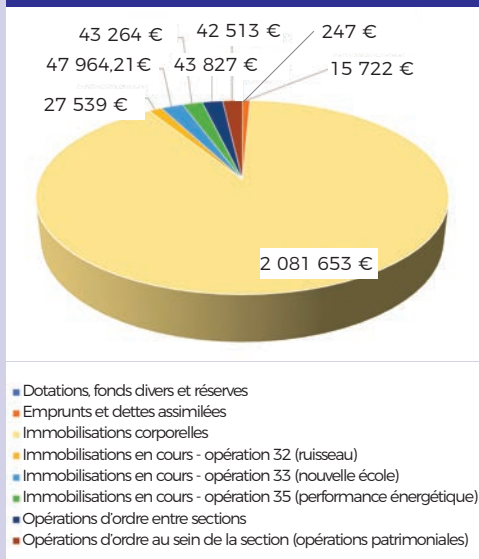
INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité.

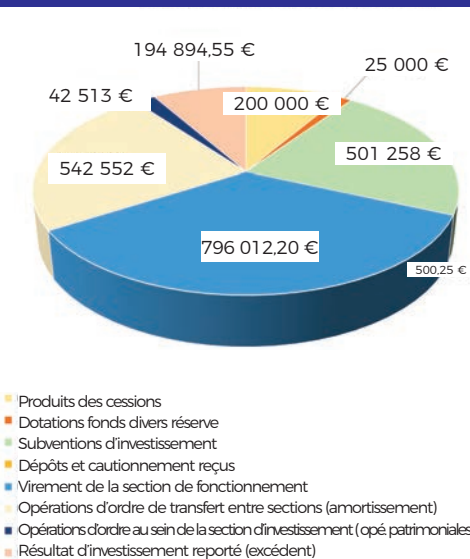
Dépenses : remboursement du capital des emprunts, construction d'un nouveau bâtiment, gros travaux de voirie, achat d'un terrain, achat de véhicule, mobilier, ...

Recettes : vente d'un terrain, réalisation d'un emprunt, subvention attribuée par les partenaires, taxes d'aménagement (urbanisme), fonds de compensation de la TVA...

DÉPENSES - INVESTISSEMENT (BP 2019)



RECETTES - INVESTISSEMENT (BP 2019)





LES OPÉRATIONS PRINCIPALES INSCRITES AU BUDGET PRIMITIF 2019 SONT LES SUIVANTES :

- Déploiement de la fibre sur le territoire communal
- Aménagement du square dit « des Mélèzes »
- Finalisation de l'opération d'aménagement du ruisseau des Neuf Fontaines
- Aménagement du centre-ville et travaux de voirie
- Mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux (Ad'Ap)
- Sécurisation de l'école maternelle Paul FORT (contrôle d'accès, alarme anti-intrusion, etc.)
- Aménagement et sécurisation du Centre Technique Municipal (dépôt et garage)
- Passation d'un marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public
- Projet de nouvelle école
- Lancement de la ZAC de la Harange 2
- Implantation d'une résidence seniors
- Finalisation de diagnostics (COSEC, réhabilitation de la salle de la jeunesse, étude d'aménagement du centre-bourg)

Ruisseau des Neuf Fontaines

La commune, en partenariat avec le SIAC, a lancé des travaux en 2016 et 2017 de reprise de l'ouvrage couvert du ruisseau des Neuf Fontaines qui impacteront encore le budget primitif en 2019 notamment au travers du paiement des frais de co-maîtrise d'ouvrage en direction du SIAC.

Aménagement du centre-ville et travaux de voirie



La commune a lancé courant 2018 un marché de travaux d'aménagement du centre-ville et voirie. Ce marché comprend :

- La requalification du centre-ville
- La requalification de rues (rue de la forêt ; rue Mézières ; rue du Banquillon ; Rue des

Champs ; Rue du Tir ; Modification d'îlot pour accès local technique ; rue du stade) La Municipalité a également procédé à l'aménagement des rues de Cutry et Chénières (abords du collège).

Mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux (Ad'Ap)

Un diagnostic accessibilité a été confié au Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL54), et une prorogation du délai de dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) a été accordé par M. le Préfet. Le diagnostic ayant été présenté, la commission travaux doit se positionner sur une programmation pluriannuelle d'investissement de remise en conformité des bâtiments communaux pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Sécurisation de l'école maternelle Paul FORT

Elle remplira quatre fonctions distinctes :

- Une fonction de dissuasion, qui consiste à diminuer la délinquance et les actes d'incivilité ; les délinquants potentiels renonceraient à leurs actes malveillants face à la menace d'être surpris et identifiés par les caméras de vidéosurveillance.



- Une fonction d'aide à l'élucidation des affaires en apportant des preuves lors des enquêtes judiciaires et en démasquant les auteurs d'actes répréhensibles ; cet effet suppose, en outre, une coordination efficace entre les équipes recueillant les images et les services de police nationale conduisant les enquêtes.
- Une fonction d'aide à l'organisation, au déploiement et à la coordination des effectifs policiers ; la vidéo protection permettra aux forces de police de pouvoir être réactives à un événement en l'observant en continu et de mobiliser, en fonction des besoins, des effectifs appropriés.
- Enfin une fonction d'apaisement ou de tranquillisation qui joue sur le sentiment général d'insécurité ressenti par les habitants.

De ce point de vue en effet, la vidéosurveillance rassurerait la population, voire faciliterait la réappropriation de certains lieux jusque-là évités pour leur dangerosité.



Aménagement et sécurisation du Centre Technique Municipal (dépôt et garage)

L'acquisition d'un nouveau bâtiment en décembre 2017 sur le territoire de la commune, permettra :

- un travail des agents dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales
- la rationalisation du service
- des économies de masse

il est désormais nécessaire en 2019 de l'équiper et de l'aménager afin d'accueillir les agents communaux dans les meilleures conditions et de réunir au sein d'un seul et même bâtiment l'ensemble des outils et matériels nécessaires à une optimisation du service rendu à la population.

Marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public

Suite au diagnostic réalisé en 2017 une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été retenue afin d'accompagner la commune sur la passation d'un Contrat de Performance Énergétique.

La procédure de mise en concurrence est en cours avec, comme objectif, de retenir une entreprise courant 2019.

Nouvelle école

La commune dispose de 3 bâtiments scolaires, dont 2 nécessitent de lourds investissements de remise en conformité dus à un déficit d'entretien. L'éducation Nationale et le SCOT proposent de regrouper l'ensemble de ces écoles. Dans cette perspective, la ville a missionné le Centre



d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL 54) en tant qu'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Le CAL 54 travaille actuellement avec les services et les enseignants afin de préparer le marché de Maîtrise d'œuvre.

ZAC de la Harange II

L'entreprise SOLOREM (Société Lorraine d'Economie Mixte d'Aménagement Urbain, Nancy) s'est vue attribuer le marché dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC de la Harange II.

Actuellement, elle est en phase de commercialisation des parcelles.

Résidence Seniors

Comme cela était prévu initialement au sein de la ZAC de la Harange II, une résidence devrait être créée afin de répondre aux attentes d'un public senior sur le secteur d'Heumont.

L'objectif est de créer un lieu de vie privilégié pour seniors non-dépendants, ouvert et accessible au plus grand nombre, conçu

pour la sécurité et le bien-être des résidents. L'objectif est de créer au cœur du quartier d'Heumont, à proximité des services, des solutions d'hébergement adaptées aux besoins spécifiques des aînés en leur facilitant le quotidien. Parce que les seniors d'aujourd'hui ont des attentes différentes, la commune de Réhon souhaite s'engager au travers de cette réalisation et des services proposés, à concevoir en partenariat avec des promoteurs ou bailleurs un cadre de vie privilégié alliant sécurité et convivialité. La notion de qualité de vie est le cadre de référence de cette future résidence, dont les principes directeurs sont le respect de la dignité et l'autonomie.

Rester autonome pour un senior, c'est demeurer actif et libre de participer s'il le souhaite, à la vie collective, d'être consulté





et de se sentir responsable et respecté.

Déploiement de la fibre sur le territoire communal

La commune a sollicité son intégration en 2018 à la tranche ferme du programme FTTH mené par la Région Grand Est afin de bénéficier du déploiement de la fibre optique. L'aménagement numérique des territoires en Très Haut Débit (THD) est une préoccupation majeure des habitants et des entreprises de la région Grand Est. Si aujourd'hui, les principales zones urbaines (266 communes) bénéficient du déploiement de la fibre optique au travers de l'investissement sur fonds propres des opérateurs privés (soit environ 5 % de la région Grand Est), dans la suite de la consultation lancée en 2011 par l'Etat, les secteurs moins denses, périurbains et ruraux (soit 4 929 communes), resteraient à l'écart du développement numérique sans une intervention forte des collectivités. En sa qualité de chef de file, la Région Grand Est porte déjà dans le cadre du projet THD ROSACE, et du projet THD LOSANGE une concession de service public en partenariat avec les Départements de la Région.

Aménagement du square dit "des Mélèzes"

Le square de mélèzes se situe au nord-ouest de la commune de Réhon. Le square est limité au nord par la rue de la Ferme, à l'est par rue du Square et à l'ouest par rue

de la Vigne, l'un des axes les plus fréquentés de la commune. Le projet d'aménagement répond aux principaux besoins et attentes des élus qui participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Le projet a visé dans un premier temps à éliminer tous les mélèzes du square et leurs épines désagréables. Il doit conserver la tranquillité, créer un espace de rencontre, de convivialité, et assurer la sécurité aux usagers.

- Afin de faciliter la traversée et l'usage du square, des allées structurantes en stabilisé seront créées, donnant accès depuis l'entrée aux différentes entités du parc.
- Afin d'assurer la sécurité des enfants, un sol amortissant et une grille seront posés sur les aires de jeux.

Des noues perpendiculaires au sens d'écoulement des eaux de ruissellement seront créées le long des voies de circulation piétonnes, à l'extérieur du parc.

- Un gazon résistant à l'eau et l'arrachement et des arbres seront plantés. Les eaux noues infiltrées seront recueillies dans un bassin d'infiltration situé en partie basse. Ce bassin sera de type "A sec".

Diagnostics

- COSEC : un diagnostic a été lancé concernant l'état de la charpente afin de juger de l'opportunité de réaliser des travaux. Celui-ci est toujours en cours actuellement, du fait de la nécessité de lancer des études supplémentaires sur la toiture réparée depuis plus d'une décennie. Ces éléments permettront la transmission de notes de calculs précis afin de finaliser le diagnostic.
- Réhabilitation de la salle de la jeunesse. Une étude est en cours concernant les travaux à réaliser en urgence (accessibilité,

sanitaires, cuisine...).

- Étude d'aménagement du centre-bourg Notre commune a lancé une démarche de reconquête de son centre-bourg, alors qu'ont été entrepris en parallèle des travaux de requalification de la rue de Longwy. Si ces travaux répondent à un besoin urgent de faire face à des problématiques fonctionnelles (revêtements très dégradés et peu praticables), la commune souhaite prendre le temps de poser les bases d'une étude globale afin de rechercher une cohérence d'ensemble pour la revalorisation du reste du centre-ville.

Liste non exhaustive des autres investissements



- Étanchéité du balcon et sécurisation du garde-corps de l'Hôtel de Ville
- Matériel pour les écoles
- Automatisation de la tonte et de l'arrosage du stade municipal
- Matériel salle de la jeunesse (chaises et tables)
- Travaux de voirie (réfections, bordures...)
- Accessibilité
- Sécurisation de la RD18 (passages piétons)



MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET À RÉHON

Mercredi 13 Février 2019, Monsieur Frédéric CARRE, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Briey, était en visite dans notre commune, à l'invitation de Monsieur le Maire. La visite a débuté par une réunion de travail, où étaient aussi présents des élus du Conseil Municipal. Lors de cette rencontre, les projets en cours, ou programmés de la ville, ont été présentés au représentant

de l'État. L'accent a été mis sur le projet de la nouvelle école. Par la suite, Monsieur le Sous-Préfet, accompagné par les élus et le Directeur des Services Techniques, ont effectué le tour de la ville et visité les chantiers en cours. Enfin, Monsieur le Maire a remis un ouvrage sur l'histoire de Réhon à Monsieur le Sous-préfet.

UNE ROSE, UN ESPOIR : LES MOTARDS DU CŒUR

Samedi 27 Avril 2019, les motards de l'Association Une Rose, un Espoir, ont fait une halte à Réhon. Cette association a pour vocation de lutter contre le cancer. Comme chaque année, ils parcourent le Pays-Haut en distribuant des roses dans le cadre de leur collecte de fond. Les pilotes ont pu rencontrer les élus de la ville, autour un café chaud après un long parcours sous la pluie. Une subvention a été attribuée à l'association par le Conseil municipal.



DON DU SANG

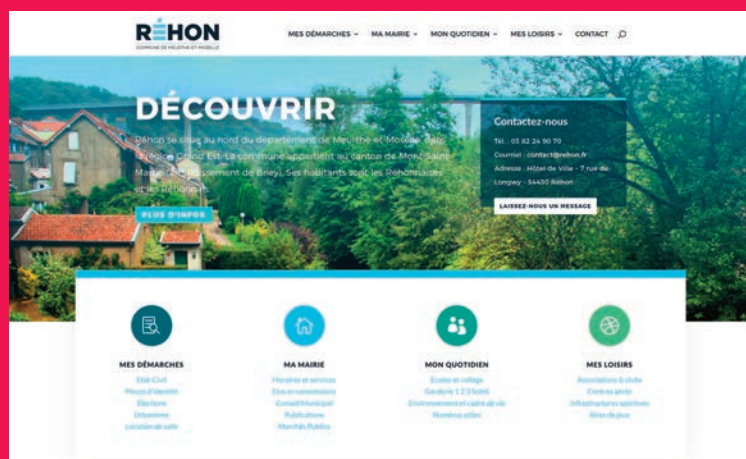
Une collecte s'est déroulée le Jeudi 6 juin 2019 à la salle de la Jeunesse.



BIENVENUE À EMMANUELLE GEMMO

Suite à la mutation de Jacqueline Laurent en début d'année, la collectivité a accueilli début mai Emmanuelle Gemmo. Après une vingtaine d'années passées au secrétariat général puis au Centre Technique Municipal de la Mairie de Longwy, elle a intégré le personnel administratif de la commune au service Ressources Humaines.

www.rehon.fr



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR RÉHON

Le site de notre commune a fait peau neuve avec une structure simplifiée et beaucoup plus vivante pour mieux répondre aux besoins des habitants. Notre objectif, avec ce nouveau site, est que chaque habitant utilise le site internet comme plateforme de communication à part entière. Les rubriques "Mes démarches", "Ma mairie", "Mon quotidien", "Mes loisirs" orientent l'utilisateur en fonction de ses besoins les plus fondamentaux. À vous de découvrir le nouveau site de la commune de Réhon qui se parcourt aussi bien sur ordinateur que sur une tablette ou un smartphone !



SÉCURITÉ DEVANT LES ÉCOLES, L'AFFAIRE DE TOUS

En cette période de rentrée scolaire, et au vu du spectacle récurrent qui nous est donné à voir, celui de certains parents ou accompagnateurs trop pressés qui prennent des libertés avec le code de la route ou en oublient les règles élémentaires quand il s'agit de déposer leurs enfants à l'école au détriment de la sécurité d'autres enfants. Nous rappelons que le stationnement et l'arrêt de véhicules sont strictement interdits sur les trottoirs, sur les passages piétons et sur la chaussée. Désormais, en cas de non-respect de ces règles, les agents de la police verbaliseront plus strictement les contrevenants. Pour la sécurité des enfants et de tous, respectons le code de la route et n'hésitons pas à faire quelques mètres à pied.

OPPOSITION

Liste Unis pour Rehon - Jean Paul Danloy et ses colistiers

A l'occasion de cette information municipale, nous vous informons de nos interrogations sur plusieurs sujets à huit mois des prochaines élections en mars 2020.

Bulletin municipal juillet 2019 : Comme vous avez dû le remarquer, la majorité du conseil municipal a entrepris de nombreux travaux sur l'ensemble de la commune ((sécurité, fleurissement, désherbage, etc.) après cinq ans d'inactivité. Les élections approchent !!!

Sécurité :

1) Collège : Où en est-on avec le feu tricolore pédagogique devant le collège route de Chenières.
2) Ralentisseurs : Plusieurs dos d'ânes ont été implantés, c'est bien pour ralentir la vitesse mais on aurait pu rafraichir

les bandes blanches de ceux-ci lors du retraçage des stops et passages cloutés.

3) Circulation : De nouveaux stop on été implantés dans la rue du réservoir sans consultation des riverains concernés.

Trois stops et deux ralentisseurs sur 600 mètres de rue cela fait beaucoup, tout cela pour faire plaisir à quelques uns. On ferait mieux de verbaliser les automobilistes qui ne marquent pas les stop

ou prennent régulièrement les sens interdits

4) Rue Sainte Geneviève : Places de parking en quinconce pour faire des chicanes ont été tracées mais sur les pavés berlinois et ceci sans concertation des riverains. Par contre on n'a pas réglé le stationnement anarchique de certains parents lors des entrées ou sorties des écoles.

Inauguration des travaux d'aménagement de lutte contre les inondations du ruisseau des neufs fontaines e de la requalification du centre ville :

Dans son discours lors de l'inauguration, monsieur le Maire a dit que son équipe, épaulé par le SIAC et les techniciens, ont lancé ce projet majeur. Il faut rendre à CESAR ce qui appartient à CESAR. En effet au lendemain du 29 janvier 2009, l'ancienne équipe municipal a contacté les services de l'état et du SIAC (qui avait modifié ses statuts pour prendre en compte les affluents ruisseau de neufs fontaines) pour engager des études et recherche de financement. Dans le même ordre lors du vote du budget, l'ancien conseil municipal a mis de coté 600 000 euros en prévision du coût des travaux.

Pour la requalification du centre ville plus de 600 000 euros sans subventions (travaux

commencés avant accord de subvention car demande faite trop tard et pas subventionné par la région), tout le monde a reconnu le changement du centre ville avec un coté face et un coté pile. On aurait pu refaire les marches et les murs du passage handicapés de la mairie dans le même temps. Désherbage des trottoirs et des caniveaux au centre ville.

Par contre il doit avoir deux catégories de personnes, les personnalités et invités ont eu droit à un cocktail dinatoire et les habitants Rehon à un barbecue. On ne mélange pas les genres.

Fleurissement : Des pots de fleurs sont apparus autour de la place de l'église à Heumont (cout 19 600 euros) mais avec un fleurissement très maigre. Réaménagement du parterre rue de Longwy et de Lexy (ou sont passés les plaques métalliques ?) et fleurissement devant la mairie. Désherbage des trottoirs et des caniveaux rue de Longwy. Mais par contre le quartier Jeanne d'arc est un orphelin, mauvaises herbes dans les parterres, sur les trottoirs et dans les caniveaux, Il ne doit pas faire partie de la commune.

Liste de M. PRONESTI "Réhon-Autrement"

Liste conduite par Antoine PRONESTI - Élections municipales 2020

« L'enjeu pour le candidat de 2020 est de montrer sa qualité de manager »

Les municipales 2020, c'est demain !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En Mars prochain, vous devrez désigner 27 conseillers municipaux qui seront en charge de gérer les affaires de la commune, de répondre à vos attentes et de satisfaire vos besoins.

L'élection municipale est une élection particulière. Elle doit être ce moment privilégié de la démocratie où nous pouvons tous, en tant que Rehonnais, faire valoir notre vision de la ville et nous forger ensemble un destin commun.

Natif de Réhon, j'ai pu m'y épanouir durant ma jeunesse grâce à des équipements publics de qualité et une Ecole de la République qui y fonctionnait et qui m'a permis de réussir dans mes études.

A mon tour maintenant de créer à nouveau le cadre de la réussite des Rehonnais, des enfants de Réhon et de leur épanouissement.

Réhon est à la croisée des chemins. Il est encore temps de corriger les erreurs du passé et d'effectuer les bons choix pour

l'avenir (vivre-ensemble, attractivité communale, propreté, sécurité des biens et des personnes, cantine scolaire, réussite éducative, démocratie locale.....).

Pour cela une nouvelle dynamique est nécessaire avec des femmes et des hommes, sans esprit de clan, dont la seule ambition est de vous servir avec respect et honnêteté et d'améliorer votre vie quotidienne.

Vous êtes nombreux à m'exprimer votre souhait que Réhon redevienne cette ville particulière qu'elle était il n'y a pas si longtemps : Une commune où tout le monde a pu trouver sa place et s'épanouir dans le respect de l'autre.

Je sais que ce souhait signifie beaucoup pour une majorité d'entre vous.

C'est cette vision solidaire et humaine de Réhon que nous vous présenterons à l'occasion de nos diverses rencontres. Décliné en propositions concrètes dans un prochain document, notre programme sera enrichi par nos échanges afin de prendre en compte au mieux vos préoccupations et vos besoins.

Parce que REHON est notre ville à tous. Parce que REHON est notre avenir à chacun.

Correspondance privée : a.pronesti@laposte.net



Directeur de la publication :
Jean Pierre WEBER, le maire

Rédaction:
La mairie
et la commission "communication"

Crédits photos :
La mairie et Gérard Marocchi,
Bruno Marmone

Conception graphique et impression :
anagram - digit'offset

Tirage à 2 100 exemplaires